

Examen professionnel supérieur pour Directrice | Directeur d'école d'une discipline sportive avec diplôme fédéral

Aide-mémoire sur le travail de diplôme | Épreuve d'examen 2

L'aide-mémoire informe sur le déroulement et les exigences formelles du travail de diplôme ainsi que sur les critères d'évaluation appliqués. Le règlement d'examen et les directives relatives à l'examen professionnel supérieur, disponibles sur le site web, fournissent de plus amples informations.

Par le travail de diplôme écrit, les candidates et candidats démontrent qu'ils disposent de connaissances suffisantes et des compétences opérationnelles requises dans les domaines de compétences opérationnelles :

D – Gestion des activités de marketing et communication

E – Gestion des infrastructures et du matériel

F – Garantie de la sécurité

G – Développement de la qualité

Procédure de remise de l'esquisse de projet

Les candidats remettent au secrétariat d'examen, avant le travail de diplôme, une esquisse de projet avec le thème du travail de diplôme prévu et les domaines de compétences choisis. L'esquisse de projet comprend deux pages A4 et est disponible sous forme de formulaire sur le site web www.sportartenlehrer.ch. Elle constitue une condition préalable au travail de diplôme et est donc obligatoire.

L'esquisse de projet doit également être accompagnée d'une éventuelle demande de travail de diplôme sous la forme d'un autre support (brochures, imprimés, PPP, vidéos, VHS, vidéos DV, DVD, etc.).

La commission d'examen évalue les esquisses de projet soumises et décide de leur approbation ou de leur rejet. L'élaboration du travail de diplôme ne peut être effectuée sans l'approbation de l'esquisse de projet.

Procédure de remise du travail de diplôme

Le travail de diplôme doit être remis au secrétariat d'examen au moins 6 semaines avant la date de l'examen oral.

Il doit être remis en 1 exemplaire sous forme imprimée et sous forme électronique en tant que document PDF **et** Word. L'exemplaire imprimé n'a qu'une seule face.

Les candidats sont libres de choisir la forme (avec ou sans reliure, etc.) sous laquelle ils souhaitent soumettre la version imprimée.

La version imprimée **ne sera pas** envoyée au secrétariat d'examen par recommandé.

Thèmes et contenus du travail de diplôme

Dans le cadre des directives thématiques des domaines de compétences opérationnelles D à G, les candidats déterminent eux-mêmes les tâches et les questions, les contenus et les points forts de leur travail de diplôme.

Tous les domaines de compétences opérationnelles ont la même pondération pour le travail de diplôme. Il n'est pas nécessaire de traiter tous les domaines de compétences opérationnelles. Les candidats choisissent un domaine de compétence opérationnelle pour leur travail de diplôme et y mettent l'accent. D'autres domaines de compétences opérationnelles peuvent être pris en compte, mais ils doivent être en rapport avec le thème.

Volume du travail de diplôme

Le critère déterminant n'est pas le nombre de pages, mais le nombre de caractères. Le travail de diplôme comprend un volume de texte pur de 50'000 à 80'000 caractères (sans espaces) au total. Des écarts de +/- 5% sont autorisés. Le nombre de pages doit toutefois être d'au moins 25 pages et, si possible, ne pas dépasser 40 pages.

Le volume du texte se réfère aux pages suivantes :

- préface
- partie principale
- résumé
- conclusion

Ne sont pas compris dans le volume du texte :

- page de titre
- table des matières, liste des illustrations, des tableaux, des sources et de la bibliographie et les notes de bas de page
- graphiques
- image / photos
- tableaux
- diagrammes
- annexe
- déclaration d'autonomie

Structure du travail de diplôme

Les différents éléments ainsi que l'ordre sont donnés comme suit :

- a. page de titre
- b. table des matières
- c. préface
- d. partie principale
- e. résumé
- f. conclusion
- g. liste des illustrations, des tableaux, des sources et de la bibliographie
- h. annexes
- i. déclaration d'autonomie

Liste des sources

Toutes les sources utilisées doivent être documentées et les citations doivent être marquées selon une méthode de citation reconnue.

Spécifications typographiques

Des titres et sous-titres bien formatés, des espaces appropriés entre les textes et les titres, des éléments graphiques judicieusement placés, etc. doivent permettre d'obtenir un document clair, visuellement agréable et facile à lire.

Les directives typographiques suivantes doivent impérativement être respectées :

- format de page A4
- police de caractères Arial
- taille de la police dans le texte courant 11
- espacement des lignes dans le texte courant 1,5
- marges de la page (haut/bas/gauche/droite) 2,5 cm
- numérotation des pages commençant par 1 sur la page contenant la table des matières
- en-tête et pied de page
- mise en page de texte justifié avec césure

Prescriptions formelles

La page de titre ne comporte pas de numéro de page et contient :

- le titre du travail de diplôme
- nom, prénom et adresse de l'auteur
- référence à l'examen professionnel fédéral auprès de sportartenlehrer.ch
- propre association sportive

Pour le reste, la présentation est libre. Il est possible d'utiliser des images, des dessins et des moyens graphiques.

L'illustration montre comment une telle page de titre pourrait se présenter :

Titre du travail de diplôme

Examen professionnel supérieur

Directrice / Directeur d'école d'une discipline sportive avec diplôme fédéral

Association sportive : Association sportive

Organisation : sportartenlehrer.ch

Auteure/Auteur : Nom, Prénom
Adresse

Date de remise : Date de remise

Déclaration d'autonomie

A la fin, le travail de diplôme doit être signé avec le texte suivant :

Déclaration d'autonomie

Je confirme par la présente que j'ai rédigé le présent travail de diplôme de manière autonome et sans utiliser d'autres moyens que ceux indiqués. Toutes les idées, déclarations et arguments utilisés littéralement ou en substance ont été identifiés et les sources (y compris les médias électroniques) ont été mentionnées.

Date : _____

Signature : _____

Déroulement de l'examen

Les travaux écrits sont examinés et évalués par les experts (chacun pour soi) avant la date de l'examen. Le jour de l'examen, il y a d'abord la présentation, puis la discussion technique sur le travail de diplôme. L'entretien professionnel est mené par les deux experts qui ont évalué le travail de diplôme. L'expert principal, de la discipline du candidat, mène l'entretien, tandis que le deuxième expert rédige le procès-verbal.

Durée et structure

L'entretien professionnel se compose de deux parties.

Il commence par une brève présentation du travail de diplôme par le candidat (sans Beamer et écran, mais éventuellement avec une présentation à suivre par les deux experts sur l'ordinateur portable ou avec d'autres moyens auxiliaires à approuver à l'avance par la direction de l'examen, que le candidat doit apporter lui-même). Cette présentation doit durer 15 minutes (+/-1.5 minutes). La qualité de la présentation est notée séparément par les experts (note de sous-position 1).

Sur la base du travail de diplôme d'une part et de la présentation d'autre part, les experts posent ensuite des questions pendant 30 minutes (+/- 3 minutes) et mènent un entretien professionnel avec le candidat. La qualité des réponses, des informations complémentaires, des argumentations et des justifications du candidat est également notée séparément (note de sous-position 2).

La moyenne des deux notes de sous-position donne la note de l'entretien professionnel.

Critères d'évaluation du travail de diplôme

Les experts évaluent le travail de diplôme selon les critères suivants :

- **Respect des consignes**
Dans quelles mesures les directives relatives au travail de diplôme sont-elles appliquées ?
- **Pertinence de la problématique traitée**
Dans quelle mesure le thème choisi et la problématique correspondent-ils aux compétences opérationnelles requises D à G ?
- **Exactitude des faits ou du contenu**
Les déclarations faites correspondent-elles à la réalité professionnelle d'un directeur d'école d'une discipline sportive ? Les solutions proposées sont-elles techniquement correctes et bien fondées ?
- **Innovation**
Le travail présente-t-il des solutions contemporaines, modernes et innovantes ? Le thème a-t-il fait l'objet d'un développement personnel ?

Évaluation de la présentation

L'évaluation de la présentation se fonde sur les 3 critères suivants :

a. Aspects formels

Les directives concernant le règlement d'examen stipulent que la présentation doit durer 15 minutes (+/- 1.5 minutes).

Critère d'appréciation 1

Le candidat a-t-il respecté le temps alloué ?

b. Exhaustivité et clarté

La présentation doit faire en très peu de temps une synthèse claire et précise des aspects essentiels du travail de diplôme.

Critère d'appréciation 2

Le candidat a-t-il réussi à exposer clairement les principaux aspects de travail de diplôme ?

c. Outils de présentation

Selon le thème et les questions soulevées dans le travail de diplôme, les instruments de présentation nécessaires pour mettre en valeur le travail ne seront pas les mêmes. Il peut arriver que des objets ou des résultats et produits issus du travail de diplôme doivent être présentés sous forme de documents / papiers de travail, affiches, tableaux, règlements, etc.

Critère d'appréciation 3

Le candidat a-t-il su choisir des outils ou des procédés adéquats pour la présentation de son travail ?

Critères d'évaluation de la discussion technique

Les experts évaluent la discussion technique selon les critères suivants :

• **Qualité de la brève présentation**

Le temps imparti a-t-il été respecté ? Les points essentiels du travail ont-ils été communiqués de manière compréhensible ? Des moyens adéquats ont-ils été utilisés pour la présentation ?

• **Entretien avec les experts**

Exactitude des réponses et justification, connaissances de base disponibles et informations supplémentaires.

Évaluation de la discussion technique

L'évaluation de la discussion technique se fonde sur les 3 critères suivants :

a. Exactitude objective des réponses et des motivations

Lors de la discussion technique, les experts posent avant tout des questions précises sur le travail de diplôme et les candidats devront élaborer là-dessus. La qualité des réponses des candidats se mesure à l'exactitude objective et à la conformité avec « *l'état de l'art* » dans la discipline sportive concernée.

Critère d'appréciation 1

Les réponses du candidat aux questions des experts sont-elles correctes sur le fond ?

b. Connaissances de base

Dans la discussion technique, les deux experts posent aussi aux candidats des questions qui vont au-delà des aspects spécifiques traités dans le travail de diplôme en passant de la question concrète traitée dans travail de diplôme à une approche plus générale, etc. Les candidats doivent montrer qu'ils ont saisi une problématique dans toute son étendue.

Critère d'appréciation 2

Le candidat fait-il preuve d'une compréhension approfondie de la problématique et possède-t-il des connaissances de base suffisantes pour le faire ?

c. Informations supplémentaires données

D'autres thèmes et problématiques peuvent être abordés dans le cadre de la discussion technique pour sonder la profondeur des connaissances des candidats, voir s'ils sont capables d'esquisser différentes options et solutions, de les décrire et de les pondérer.

Critère d'appréciation 3

Le candidat peut-il fournir d'autres informations sur le thème et/ou exposer les avantages et les inconvénients de la démarche choisie par rapport à d'autres solutions ou méthodes ?

Notation

Les experts évaluent le travail de diplôme sur la base des critères donnés en procédant à deux évaluations par critère et en attribuant des points.

Formalité : respect des instructions pour le travail de diplôme (maximum 8 points)

Les instructions concernant la présentation telles que stipulées dans les directives ont été respectées. Le travail est complet, clair et propre.

Maximum 8 points		Critères
Cocher déductions		Pour chacun des aspects suivants, un ou deux points peut être déduit :
<input type="checkbox"/>	- 2	volume
<input type="checkbox"/>	- 1	marges latérales ou taille des polices type de polices
<input type="checkbox"/>	- 1	interligne ou espacement avant et après les titres et les paragraphes
<input type="checkbox"/>	- 1	conception graphique (instruction : bien structuré et adéquat)
<input type="checkbox"/>	- 1	références pour les sources et les citations
<input type="checkbox"/>	- 1	intégralité du travail (y compris signature ¹⁾)
<input type="checkbox"/>	- 1	clarté orthographique et générale
Total déductions		Total points

¹⁾ Si la signature manque, l'expert principal doit faire signer le travail avant le début de l'examen et un point aura déduit le cas échéant.

Pertinence des questions soulevées (maximum 16 points)

a. Entre le travail et les compétences opérationnelles telles que définies dans les directives, il existe un rapport évident.

Points	Critères	Cocher
8	Oui, un rapport évident	<input type="checkbox"/>
6	Oui, un rapport visible	<input type="checkbox"/>
4	Un rapport suffisant	<input type="checkbox"/>
2	Un rapport lointain	<input type="checkbox"/>
0	Pas de rapport	<input type="checkbox"/>
Total points		

b. Le travail soulève des questions pertinentes correspondant à la réalité professionnelle d'un directeur d'école d'une discipline sportive.

Points	Critères	Cocher
8	Oui, concentration ciblée sur des questions pertinentes	<input type="checkbox"/>
6	Oui, questions soulevées en général pertinentes	<input type="checkbox"/>
4	Questions soulevées suffisamment pertinentes	<input type="checkbox"/>
2	Questions soulevées pratiquement sans pertinence réelle	<input type="checkbox"/>
0	Questions soulevées sans aucune pertinence réelle	<input type="checkbox"/>
Total points		

Exactitude objective des contenus (maximum 16 points)

a. Les affirmations postulées et les solutions suggérées correspondant à la réalité professionnelle d'un directeur d'école d'une discipline sportive.

Points	Critères	Cocher	
8	Oui, techniquement correctes et bien expliquées	<input type="checkbox"/>	
6	Oui, généralement correctes et expliquées	<input type="checkbox"/>	
4	Suffisamment correctes et expliquées	<input type="checkbox"/>	
2	Lacunaires et peu expliquées	<input type="checkbox"/>	
0	Insuffisantes et pas expliquées	<input type="checkbox"/>	
Total points			

b. Le travail se fonde sur une interprétation correcte de la réalité professionnelle.

Points	Critères	Cocher	
8	Oui, entièrement	<input type="checkbox"/>	
6	Oui, en grande partie	<input type="checkbox"/>	
4	Suffisamment	<input type="checkbox"/>	
2	Insuffisamment	<input type="checkbox"/>	
0	Non, aucun rapport	<input type="checkbox"/>	
Total points			

Innovation (maximum 8 points)

Le travail esquisse des solutions originales, modernes et innovantes. L'approche du sujet est personnelle et créative.

Maximum 8 points	Critères
Cocher déductions	Pour chacun des aspects suivants, un point peut être déduit :
<input type="checkbox"/>	- 1 pas de fil conducteur
<input type="checkbox"/>	- 1 trop d'explications descriptives
<input type="checkbox"/>	- 1 solutions utilisées passées de mode ou techniquement obsolètes
<input type="checkbox"/>	- 1 approches répétitives
<input type="checkbox"/>	- 1 approches sans variations
<input type="checkbox"/>	- 1 pas d'approche scientifique appropriée de la littérature technique
<input type="checkbox"/>	- 1 banal et peu inspirant
<input type="checkbox"/>	- 1 principalement des anecdotes (sans développer le thème)
Total déductions	Total points

Echelle des notes

Points	Note	Points	Note
46 - 48	6	22 - 26	3.5
41 - 45	5.5	17 - 21	3
36 - 40	5	12 - 16	2.5
32 - 35	4.5	8 - 11	2
27 - 31	4	3 - 7	1.5
		0 - 2	1

Pour faciliter la lecture, nous avons utilisé le masculin pour toutes les désignations de personnes. Les désignations de personnes utilisées se réfèrent à tous les genres.